AIR EUROP CLUB

BULLETIN DE RÉINSCRIPTION 2021

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville :.....

Numéro de téléphone : Fixe ..... Portable .....

Numéro de Membre : .....

Adresse de courrier électronique :..... @.....

J'autorise Air Europ Club à publier mes coordonnées, en interne uniquement, aux autres membres du club ❑

Numéro de licence FFA : .....

		Cocher la case	Montant
Cotisation Air Europ Club "Elève et Pilote" (+ 21 ans)	280 €	❑	
Cotisation Air Europ Club "Famille" (pour le 2ème membre de la famille)	140 €	❑	
Cotisation Air Europ Club "Elève et Pilote" (- 21 ans)	140 €	❑	
Cotisation Air Europ Club "Non-volant et Pinch-Hitting" [1]	33 €	❑	
Cotisation FFA [2] + Assurance (obligatoire, capital 10 000 €) + Mensuel FFA Info-Pilote	121 €	❑	
Cotisation FFA [2] + Assurance (obligatoire, capital 10 000 €)	78 €	❑	
Assurance FFA "OPTION A" (optionnelle, capital 50 000 €)	79 €	❑	
Assurance FFA "OPTION B" (optionnelle, capital 100 000 €)	159 €	❑	
Assurance FFA Autre OPTION : cf. notice page suivante	..... €	❑	
		TOTAL	

Bénéficiaire de l'assurance : .....

Documents à fournir

- 1 copie de la **Licence de Pilote** + 1 copie du **Certificat Médical Aéronautique**
- 1 copie du **Carnet de Vol** pour l'année
- 1 **Enveloppe timbrée** + 1 **Chèque de Caution** de 500 € à l'ordre d'Air Europ Club (prélevé en cas d'incident ou d'abandon d'un avion)

Règlement par prélèvement sur le compte pilote AIR EUROP CLUB

[1] *Pinch-Hitting : Formation assimilée à « l'initiation au pilotage ».*
[2] *Sauf pour les adhérents ayant pris leur licence FFA dans un autre club, fournir une copie de la licence.*

AIR EUROP CLUB
Aéroclub Affilié FFA - École de Pilotage - Organisme de Formation Agréé
Aéroport de Toussus le Noble - Bâtiment 221 – 78117 TOUSSUS LE NOBLE
www.aireuropclub.fr

AIR EUROP CLUB

BULLETIN DE RÉINSCRIPTION 2021

LICENCE & ASSURANCES FFA

Assurance FFA Standard 2021

Cotisation annuelle de **78€** comprenant :

- La Licence FFA à 65€,
- L'assurance FFA standard à 13€ (incluant l'individuelle accidents et l'assistance rapatriement), et qui peut être déduite de la cotisation en fournissant la copie d'un contrat d'assurance couvrant les mêmes risques.

Vous êtes couverts en cas de **décès** et **d'invalidité permanente totale (IPT) ou partielle (IPP) dans la limite d'un plafond d'indemnisation de 10 000 €**.

Assurance FFA Plus 2021

Afin d'améliorer votre sécurité et celle de vos proches, les contrats FFA Plus vous permettent d'augmenter le plafond d'indemnisation précité selon votre situation et de bénéficier de garanties complémentaires en adhérant aux programmes optionnels suivants :

- FFA Plus "A" : Capital complémentaire de **50 000 €** (prime en supplément de **79€**)
- FFA Plus "B" : Capital complémentaire de **100 000 €** (prime en supplément de **159€**)
- FFA Plus "C" : Capital complémentaire de **150 000 €** (prime en supplément de **209€**)
- FFA Plus "D" : Capital complémentaire de **200 000 €** (prime en supplément de **259€**)
- FFA Plus "E" : Capital complémentaire de **250 000 €** (prime en supplément de **329€**)
- FFA Plus "F" : Capital complémentaire de **300 000 €** (prime en supplément de **429€**)

ATTENTION : Nous vous invitons à vérifier votre contrat d'assurance emprunteur ou de prévoyance. Le contrat FFA Plus apporte une solution en cas d'exclusion du « risque aviation ».

NOUVEAU : Les assurances FFA Plus bénéficient désormais de la **Garantie Passagers** qui permet d'étendre le capital pilote de 10 000€ du contrat « FFA Standard » à tous les passagers dans la limite de 40 000€ maximum.

RAPPEL : Les assurances FFA Plus bénéficient toujours de la Conciergerie d'étape pour organiser votre logistique (taxi, Hôtel, restaurant, location de véhicule) et de garanties d'assistance complémentaires.

Ces assurances FFA font-elles double emploi avec mes assurances personnelles ?

Le risque aviation" est souvent exclu des contrats classiques de prévoyance ou des assurances qui accompagnent tout type de prêt. Pour cette raison, nous vous offrons la possibilité de souscrire un capital complémentaire au capital de base prévu avec votre licence. **L'adhésion au contrat d'assurance et d'assistance complémentaire optionnelle peut s'effectuer en quelques clics sur le site Internet de la FFA (onglet SMILE).**

Pour plus d'informations : https://1drv.ms/f/s!At0fhrAJ3OJzmQ6KS-aYlI9bzeRg

AIR EUROP CLUB
Aéroclub Affilié FFA - École de Pilotage - Organisme de Formation Agréé
Aéroport de Toussus le Noble - Bâtiment 221 – 78117 TOUSSUS LE NOBLE
www.aireuropclub.fr